

CHAIRE DE DYNAMIQUE SOCIALE (C.D.S)

MOUVEMENTS & ENJEUX SOCIAUX

Revue Internationale
des Dynamiques Sociales



WWW.MESRIDS.ORG
MARS - AVRIL 2026
KINSHASA-R.D.C

M.E.S., n°148
Mars - Avril 2026



SOMMAIRE

- Sylvain Shomba Kinyamba, Régine Nambuwa Bila Lenge, *Les rapports de genre et les dynamiques économiques au sein du ménage : le pillage de l'époux au travers de son statut de pourvoyeur à Kinshasa*.....1
- Dieudonné Mabele Akambu, *Actualité et légitimité de la pensée politique de Hannah Arendt en Afrique. Le besoin de comprendre*.....11
- Herman Umba Jimmy, *Vers une convention sur le travail décent dans l'économie des plateformes. Pour quelles perspectives des réformes en droit positif Congolais ?*17
- Edgar Emungu Okende, Kléber Mwalaba, *Concentration du secteur bancaire, intermédiation financière et stabilité du système : une analyse économétrique et structurelle du cas de la RD Congo 2021 à 2023*.....27
- Guelor Manzita Don de Dieu, *Pouvoir constitutionnel de détention reconnu aux officiers de police judiciaire en RD Congo : lorsque la garde à vue se transforme en garde en vue, garde à vie, impliquant la nécessité d'une garde en vie*.....38
- Joël Mue Ntsina, Léon Mbadu Khonde, Clarisse Botungu Moloto, *Efficacité interne qualitative de l'enseignement spécial dispensé aux personnes vivant avec handicap. Enquête menée au centre de formation professionnelle Koli Elombe*.....48
- Anastasie Rugemaninzi Kadjuru, *Diagnostic stratégique et redressement structurel des entreprises du portefeuille en RD Congo. Regards sur les stratégies et les réformes*.....55
- Christian Atukumbusa Tulengi, Guylord Kakenza Kitumba, Rida Kutunga Nijikap, *Antécédents familiaux et compétences entrepreneuriales : une analyse du domaine « ressources » du modèle EntreComp en contexte universitaire congolais*.....64
- Ezekiel Kipey Ezekiel Glodie Mamboti Mukwasandi, Papy-Ferdinand Kimuanga Eyambo, *Défis et contraintes à l'entrepreneuriat agricole en République Démocratique du Congo : une analyse à travers le Business Model GRP*.....71
- Ikade Ilunga Bukasa, *La réglementation de la concurrence en RD Congo. Entre modernité normative et déficit d'effectivité. Analyse critique de la loi-organique n°18-020 du 9 juillet 2018*.....79
- Charles Masuwa Masuwa, Stéphane Kikanda Kamango, Clément-Duxin Mvumbi Ntedika, *Dilemme structurel de l'économie congolaise et ses minerais*.....87
- Paul Oleko w'Oleko, *Problématique du contrôle mixte de la cour des comptes et de l'inspection générale des finances*.....93
- Georgin Mutemuni Chancard, *Suspension du contrat de travail en cas d'appel ou rappel sous le drapeau en droit congolais*.....101
- Aaron Djengo Imponga, *Le régime juridique de l'interprétation de la constitution en droit positif congolais : analyse et perspectives de rationalisation*.....111
- Jean-Pierre Ntal Onim, Emmanuel Mukundi Nyembo Kahumba, *Libéralisation financière et enjeux de développement des pays les moins avancés : une application à l'économie congolaise*.....120
- Man David Kiala T'Sinda, Jean-Pierre Khonde Mabiala, *Dette extérieure et dynamique de croissance économique en République Démocratique du Congo : analyse empirique par effets seuils*.....135
- Jacky Cidibi Cimanga, *L'établissement de la filiation paternelle à l'aune des techniques de Procréation Médicalement Assistée : cas de l'insémination artificielle avec tiers-donneur*.....142

– Démiguel Maketama Malonda, <i>Enquête préalable à la concession sur les terres rurales : regard critique sur la réforme foncière de 2025</i>	151
– Joseph Weloli Bolosambe, <i>Le seuil de représentativité judiciairement octroyé et la problématique de l'attribution des sièges. L'expertise électorale à l'épreuve de la décision sous l'arrêt RCE 00437/DN-CR</i>	161
– Lionel Basila Bofaya, <i>Dilemme d'une sécurité durable dans la partie est de la RD Congo : essai d'une théorie des stratégies multidimensionnelles</i>	168
– Fiston Ituba, <i>L'urgence budgétaire à l'épreuve du droit comparé africain : le cas de la République Démocratique du Congo</i>	175
– Julien Nshimba Mpiana, <i>Politiques éducatives et marginalisation structurelle des peuples autochtones pygmées en RD Congo : entre inclusion proclamée et exclusion vécue</i>	180
– Denise Siwako Situka, Josué Ozowa Latem, <i>Impact des relations dysfonctionnelles du couple sur la santé mentale de la femme enceinte</i>	188
– Landry Amani Miruho, <i>L'anachronisme de la responsabilité civile pour fait d'autrui en droit congolais : vers une adaptation aux mutations socio-culturelles contemporaines</i>	193
– Serge Kisweso N'sende N'sende, <i>Corruption électorale à Kinshasa : analyse de la légitimation collective lors de la campagne électorale de 2023</i>	200
– Christian Bule Widi, Christ-Vie Ngoy Bolinda, <i>Le tourisme culturel et la préservation des écosystèmes : vers un équilibre durable ?</i>	210
– Seraphin Lualaba Kitenge, <i>Déterminants du taux de change dans une économie dollarisée : vérification empirique par le modèle ARDL de la RD Congo</i>	217
– Serge Mbemba N'tumbu, Adélard Bulemba Kafula, <i>Question de perception des charges ménagères par les hommes de Kasongo-Lunda : esquisse sur le genre</i>	223
– Matthieu Lukusa Lufukona, <i>L'état civil, fondement juridique de la citoyenneté en RD Congo</i>	230
– Peter Tshimanga Tshimanga, <i>La résolution du contrat de vente en droit OHADA : entre recul et avancée significative</i>	238
– Georgin Mutemuni Chancard, <i>Paradigme de l'ancrage juridique et institutionnel de l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Marchés des Substances Minérales Stratégiques (ARECOMS) en RD Congo</i>	244
– Matthieu Lukusa Lufukona, <i>La modernisation juridique et numérique de l'état civil en République Démocratique du Congo : enjeux, défis et perspectives de réforme</i>	250
– Kléber Mwalaba, Christian Mulenda Nge, <i>La cohérence des fonds de garantie en RD Congo : entre flou conceptuel et efficacité fonctionnelle. Une analyse économétrique pour les gestionnaires financiers</i>	257
– Nelson Lothape Madimbo, <i>Pertinence, efficacité et mise en œuvre effective de la loi n°15/025 relative aux baux à loyer non professionnels : analyse empirique dans la commune de Kintambo</i>	268
– Benoit Lukusa Kanku, Jacques Ntsha Nganziala, <i>Opérationnalité du management de temps pour la performance des structures sanitaires du niveau périphérique en RD Congo. Cas de l'hôpital central militaire et de la police nationale congolaise ville de Kinshasa</i>	281
– Dieu merci Mindani Kubaye, Matthieu Tshabola Mbuyi, <i>La non-installation des tribunaux administratifs en RD Congo : analyse du vide juridique transitoire et enjeux pour l'effectivité de l'État de droit</i>	288
– Joséphat Tshianda Kapinga, Jeanne Nyakato Beangere, Bernadette Muisaka Kamono, <i>Comportements relationnels des élèves de Kinshasa en situation d'échec scolaire : observations des enseignants en milieu scolaire</i>	296
– Fidèle Mayenge Yuma, <i>Réflexion sur la légitimité des élus pendant la période de glissement en RD Congo</i>	301
– Daniel Furaha Uma, <i>Exploitation forestière, diversification économique et réduction de la vulnérabilité des ménages : une approche logistique</i>	309

- Glody Lekiar Bentshura, *L'interprétation créatrice du juge administratif congolais*.....318
- Gérard Mulimbi Kasongo, *Déterminants clés de succès associés aux différentes phases du cycle de vie d'une PME dans le contexte de pays en développement. Cas de la RD Congo : une analyse exploratoire*326
- Moïse Mussa Kabwankubi, *Impact de l'évasion fiscale sur la mobilisation des recettes publiques en RD Congo. Une analyse empirique par le modèle de Régression multiple et implication de politique économique*.....344
- Olivier Tombe Tombe, Hervé Matunguna Kwilu, Norbert Musanga Amisi, *Choix et participation des jeunes kinois au secteur non formel de l'éducation : analyse empirique dans la commune de Lemba (Kinshasa, RDC)*355
- Serge Lokokie Ikongansamo, Joseph Mwina Kiangebeni, *Pratiques managériales et croissance des moyennes entreprises implantées dans le district de Lukunga*.....365

ACTUALITÉ ET LÉGITIMITÉ DE LA PENSÉE POLITIQUE DE HANNAH ARENDT EN AFRIQUE. LE BESOIN DE COMPRENDRE¹

par

Dieudonné MABELE AKAMBU

Docteur en Philosophie, Professeur Associé,
Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département de Philosophie,
Université de Kinshasa

Résumé

Cette réflexion explore le circuit de la gouvernance africaine, qui est marqué par des éléments qui rendent la tâche administrative ardue et conduisent à une impasse politique ainsi qu'à la stagnation économique. Parmi ceux-ci figurent l'absence des vertus démocratiques, la confiscation du pouvoir par une classe au détriment des peuples, la dilapidation des richesses nationales et la prédation. Face à cette situation désastreuse, tout en s'inspirant de l'éthique de la responsabilité pour le monde d'Hannah Arendt, il suggère un recours à la culture civique, surtout à la pratique de solidarité, pour espérer des lendemains meilleurs.

Mots clés : actualité, légitimité, invisibilité, marginalisation, stupidité anthropologique, culture civique, solidarité humaniste.

Abstract

This reflection explores the African governance system, which is marked by a lack of democratic virtues, the confiscation of power by one class to the detriment of the people, the squandering of national wealth, and predatory practices that make administrative tasks difficult, if not lead to political deadlock and economic stagnation. Faced with this disastrous situation, and drawing inspiration from Hannah Arendt's ethics of responsibility for the world, it suggests turning to civic culture, especially the practice of solidarity, in the hope of a better future.

Keywords : current events, legitimacy, invisibility, marginalization, anthropological stupidity, civic culture, humanist solidarity.

INTRODUCTION

Il est aujourd'hui admis que le pouvoir politique, en tant que gestion rationnelle et responsable de l'être-ensemble et du vivre-ensemble des hommes dans l'espace public, à travers les institutions justes, constitue un des lieux où la quête d'un savoir-être par le savoir et le comprendre doit assurer les valeurs de l'humain, lesquelles sont souvent mises à l'épreuve au quotidien. D'où la question du vivre-ensemble harmonieux des hommes en société demeure entière, car elle souligne l'importance de la gouvernance, étant donné que la bonne gestion des affaires humaines sur la scène publique en dépend et constitue une source de bonheur partagé sur le long terme.

Ici, le pouvoir légitime s'exerce avec le consentement du peuple qui en est le détenteur par excellence, et qui délègue à ceux qui l'aideront à incarner les communes valeurs humaines dans la gestion des affaires de l'Etat. En fait, il s'exerce dans le dialogue sincère, franc et la concertation avec le peuple et travaille à la promotion de ce dernier grâce à la mise en place des institutions justes animées par ceux qui ont le sens de l'humain, et qui sont épris de justice et de l'intérêt général, bien plus, des personnes possédant la capacité et les aptitudes de mobilisation pour la cause commune.

Cependant, lorsque le pouvoir politique s'exerce concrètement dans la société comme source de puissance et de prestige dans la gestion des affaires publiques, il corrompt et détourne les principes démocratiques de transparence, de concertation, de justice et de redevabilité. Par conséquent, il devient un

¹ Avec André ENEGREN, nous disons que Hannah Arendt est une parabole non seulement de notre époque, mais aussi de plusieurs siècles de pensée et d'expérience européenne.

Née à Hanovre en Allemagne, le 14 octobre 1906 de parents juifs assimilés. Paul Arendt (ingénieur) et Marthe Cohen, H. Arendt est morte aux Etats-Unis un jeudi 04 décembre 1975 à la suite de la seconde crise cardiaque.

Passionnée par la quête du savoir, mue par le désir ardent de comprendre et d'agir en vue d'obtenir la signification du contexte, des événements majeurs du XX^e siècle, H. Arendt se fixe à travers son œuvre, une triple tâche en pensant le politique. La première, c'est de procéder à une "phénoménologie du politique" grâce à laquelle on peut déterminer les contours, le rôle et la place de l'action. La deuxième, c'est de montrer ce qui est de droit la politique, "espace de délibération et d'initiation" où se manifestent les libertés qui exigent une gestion par un pouvoir défini sans référence à la notion de contrainte et de domination et par une autorité considérée comme mémoire devant assurer de façon immanente la solidarité du politique. La troisième tâche enfin consiste à analyser les attitudes du politique face à "l'épreuve de l'histoire", une histoire qui se rebelle devant la réécriture. Cfr. A. ENEGREN, *La pensée politique d'Hannah Arendt*, Paris, seuil, 1991, p. 17-20.

pouvoir aveugle qui foule aux pieds la liberté et la loi, et aboutit à la tyrannie et au règne de l'arbitraire, pire encore, à celui de la loi de la force et non de la force de la loi.

En fait, les dirigeants africains, en choisissant pour eux-mêmes la richesse et le pouvoir absolu, se sont engagés à évoluer en marge, à côté du politique, s'installent solidement dans les instances de la mal-gouvernance. À la suite de la confiscation du pouvoir d'Etat par une minorité, le peuple se retrouve pris en otage, dépossédé de son droit légitime, au point que son action directe dans la gestion des affaires de l'Etat n'est ni possible, ni envisageable. Nous sommes là dans un contexte de privatisation du pouvoir. En ce sens, la régénération directe de la démocratie est impensable, insoupçonnable, voire inimaginable, surtout lorsqu'on se laisse persuader et convaincre que l'action politique est la prérogative et l'apanage de la seule élite politique ou de la classe dirigeante. Autrement dit, lorsque les citoyens ordinaires désertent l'espace politique et acceptent de devenir des caisses de résonance, des applaudisseurs sur la scène politique, il s'installe alors ce que l'on peut appeler la stupidité anthropologique et le manque de culture civique.

On le voit. Le manque de culture civique, de responsabilité éthique et la spiritualité anthropologique les coupent des préoccupations de leurs communautés, sociétés et des principes de l'esprit qui élèvent à la sagesse du sacrifice de soi pour la grandeur de la société dans son ensemble. De nombreux défis se dressent, présentement, sur la route de la construction et du maintien d'un Etat de droit et démocratique dans toutes les sociétés qui s'en réclament, faute de la culture civique des opérateurs, "acteurs" politiques. Comment est-on arrivé à ce dénuement déstabilisant à tous les niveaux de la société ? Que faire pour sortir de façon honorable de cette impasse ?

Sur le plan méthodologique, cette étude adopte une approche herméneutique et philosophique critique. Elle repose d'abord sur une lecture interprétative des œuvres majeures d'Arendt (*Condition de l'homme moderne, Qu'est-ce que la politique ? Du mensonge à la violence*), afin d'en dégager les concepts opératoires relatifs à la responsabilité, à l'espace public et à la légitimité du pouvoir. Cette herméneutique ne se limite pas à l'exégèse des textes ; elle procède à une actualisation critique des catégories arendtiennes à la lumière des réalités politiques africaines contemporaines. Dans une perspective de philosophie politique appliquée, il s'agit d'articuler analyse conceptuelle et diagnostic contextuel, afin de comprendre les conditions de possibilité d'un renouveau démocratique fondé sur la culture civique et la solidarité. La démarche est donc à la fois interprétative, normative et critique : interprétative par son ancrage textuel, normative par son horizon éthique, critique par son effort de dévoilement des logiques de domination qui entravent la pluralité.

Ainsi reformulée, la problématique centrale de cet article peut être énoncée de la manière suivante : en quoi la pensée politique d'Hannah Arendt permet-elle d'éclairer la crise contemporaine de la gouvernance en Afrique et de fonder, sur le plan théorique, une exigence renouvelée de culture civique et de solidarité comme conditions de légitimité démocratique ?

L'étude s'articule autour de deux axes : d'une part, l'analyse de la crise du politique comme effacement de la pluralité et dérive vers la domination ; d'autre part, la démocratie entendue comme espace d'action concertée, responsabilité partagée et solidarité civique.

I. LA CRISE DU POLITIQUE

Pour son développement intégral, la sortie honorable de l'impasse chaotique, l'Afrique doit prendre en compte le dépassement du totalitarisme qui mine tous les secteurs de la société, de l'autoritarisme (et l'arbitraire) et de la tyrannie par la considération et la promotion des concepts clés qui peuvent permettre sinon favoriser une gestion interactive et participative des affaires humaines dans l'espace public à même d'assurer une grande stabilité politique des États. Car, la claire compréhension du politique comme espace de la liberté capable de favoriser et promouvoir l'intérêt général doit animer tous les citoyens, surtout les dirigeants qui doivent faire preuve d'un minimum d'éducation civique, d'éthique citoyenne, de culture politique et démocratique².

En fait, après les indépendances, en Afrique, l'Etat s'est installé dans le fétichisme institutionnel en prenant les formes qui sont la mise en œuvre et la manifestation qui donnent corps à l'Etat pour le principe ou la puissance politique. Il a aussi créé un monde politique renversé où la puissance qui est principe procède du pouvoir qui est forme ou dérivé ; ou c'est le pouvoir dans ses formes qui limite désormais la puissance originaire du politique³, en tant que possible issu de la pluralité humaine lorsqu'elle est suffisamment debout et active.

² P. AUGSEY, *Le citoyen souverain. Education pour la démocratie*, Paris, UNESCO, 1985, p. 73.

³ F. B. EBOUSSI, *Les conférences nationales en Afrique. Une affaire à suivre*, Paris Karthala, 1993, p. 102.

On le voit, l'Etat, dans cette perspective, se définit sans son peuple, et dans bien des cas contre celui-ci qui devient son opposé, voire son ennemi. Ainsi, le moindre mal est la transformation en fin de ce qui devait être le moyen. Par conséquent, il est important de réfléchir à la manière dont son fonctionnement s'exerce et s'exercera sur un fond de mensonge et de violence meurtrière. Il rend, en effet, performatrices et comme normatives cette confusion démesurée et cette inversion originelles et fondatrices⁴ qui détruisent la politique en sapant la pluralité et la gestion des affaires humaines.

Relevons au passage que l'idolâtrie, le mensonge et le meurtre, auxquels on recourt si souvent, sapent jusqu'aux fondations de la politique et ruinent ses conditions de possibilité. Tout simplement, parce que l'homme est devenu un animal dénaturé, une brute livrée aux instincts, aux émotions effrénées, aux passions les plus dévastatrices. Il s'ensuit la déshumanisation cruelle de l'homme comme conséquence logique d'un pouvoir qui ne s'affirme, ne s'accroît et s'exerce qu'à la condition de ne pas voir, ou d'ignorer, de méconnaître ce qu'il est censé gouverner : les hommes et les choses⁵.

Précisons, la fonction du langage lorsque les hommes visent à concevoir et à agir en commun, est assurément d'actualiser la procédure requise pour déterminer à quoi les mots réfèrent. Elle permet d'exhiber dans sa forme les traits différentiels capables d'identifier et de désigner les objets distincts - de la réalité extralinguistique. Et pour cause, la parole institue, au moment même où elle s'énonce, l'univers dont il s'agit au moyen d'un système de critères qui rendent possible l'accord ou le désaccord⁶ dans la mesure où elle est une parole heureuse ou malheureuse. En fait, une parole est reconnue heureuse lorsqu'elle construit, édifie celui qui l'entend et la reçoit. Bien plus, elle guérit et transforme en ce sens qu'elle est puissance de bénédiction qui ouvre et épanouit en même temps qu'elle détruit la personne qui l'entend et la reçoit. Car elle blesse et inocule le venin de la malédiction. Elle envoute et déstabilise la vie de manière irréversible. Ne dit-on pas qu'une blessure causée par une parole est plus redoutable que celle causée par une machette ? C'est ce qui justifie l'impératif dialogal en politique. Le dialogue est très important dans la vie sociale. Il permet aux personnes d'exprimer leurs idées et d'écouter les autres. Grâce au dialogue, on peut résoudre les problèmes pacifiquement. Un dialogue sincère renforce la compréhension et le respect mutuel. Une société qui dialogue sincèrement est plus stable et plus unie. Le mensonge déstabilise et divise.

C'est pourquoi, le mensonge, en tant que parole malheureuse, rend impossible entre les hommes, l'instauration des relations proprement humaines, puisqu'il élimine en eux la capacité de se lier les uns aux autres par la "parole donnée". En effet, la parole donnée se transforme en promesse, en don de soi ou en quelque chose à quelqu'un ; de plus, elle lie et engage la personne, l'obligeant à la tenir coûte que coûte, car elle scelle des alliances et favorise un développement intégré et durable de la communauté.

Raison pour laquelle, Confucius disait que "le bon ordre politique dépend de la correction du langage. L'essentiel est de rendre correctes les désignations. « Si les désignations ne sont pas correctes, les paroles ne peuvent pas être conformes ; si les paroles ne sont pas conformes, les affaires de l'Etat n'ont aucun succès »⁷. C'est alors la loi du plus fort dans une société dépourvue de rites et d'interdits pour réguler les relations entre ses membres.

Nombreux sont les dirigeants qui se comportent et font montre d'un excès de zèle compromettant les intérêts de leurs mandataires par des exactions et des crimes. Pire, certains parmi eux qui commandent, constituent une société radicalement distincte de celle de ceux qui obéissent, si bien que leurs relations sont maintenues et se maintiennent sur une base vicieuse de la non-reconnaissance et d'une altérité irréductible. L'espace qu'elles instituent est alors celui de la domination et de la servitude⁸.

De ce qui précède, c'est cette aliénation primitive, originaire, qui détermine la série de dépositions et de dénis qui laminent l'humanité du citoyen jusqu'à l'abrutissement. Celui-ci est assorti à la fois d'une idéologie qui en fournit la justification, et d'une institution qui en facilite la perpétuation⁹.

Dans un tel contexte, aucun projet ne peut unir la partie dominatrice minoritaire, aspirée par le pouvoir pour le pouvoir, et la majorité dominée, obligée de recréer dans les marges une société qui demeure méprisée. En fait, les dirigeants, à tous les niveaux, accaparent l'Etat qui représente une nation sans peuple auprès des instances internationales. Pire, l'Etat devient une machine répressive permettant aux élites du

⁴ *Ibidem*, p. 103.

⁵ F. B. EBOUSSI, *Op.cit.*, p. 108.

⁶ *Idem*, p. 10.

⁷ M. GRANET, *La pensée chinoise*, Paris, Alain Michel, 1968, p. 363.

⁸ F. B. EBOUSSI, *Op.cit.*, p. 115-116.

⁹ Cl. MELLASSOUX, *Anthropologie de l'esclavage. Le ventre de la forêt d'argent*, Paris, PUF, 1986, p. 106.

pays de se reproduire et de canaliser la richesse nationale immédiatement envoyée dans les banques étrangères¹⁰.

Dans ce contexte, les citoyens peuvent subir les extorsions et les exploitations les plus effroyables et impitoyables, car ils sont en permanence désocialisés, décivilisés et dépersonnalisés, écartés des sphères de gestion des affaires humaines et condamnés à l'invisibilité sociale dans les espaces publics, où se décide et se construit l'avenir de la société, voire de la nation.

Précisons qu'à l'intérieur de l'Etat les groupes sociaux n'ont pas la capacité de sauvegarde de la dignité humaine. Cette situation s'explique par le fait que les liens sociaux ont été détruits et désactivés. Ils ont été détruits et désactivés au point que l'on peut subir l'arbitraire le plus cruel dans l'indifférence totale de ses concitoyens, y compris de ses « contribuables » et de ses parents, qui craignent les représailles de ceux qui commandent.

Aussi assistons-nous, impuissants, à la propagation d'une forme moderne du coup d'Etat, appelé : « coup d'Etat constitutionnel ». Celui-ci consiste en une violation et en un changement forcé des dispositions de la loi fondamentale, afin de sauver la peau d'un seul individu censé être le pourvoyeur des postes de pouvoir, et autour de qui se forment des alliances à but lucratif, des minorités qui se croient majoritaires, sans idéal et sans fondement politique. Parmi ces changements constitutionnels individualisés, c'est surtout celui qui concerne le mandat présidentiel en vue de permettre à la boussole envoûtante, en fin de mandat et inéligible, de se présenter à la prochaine échéance. Certains organisent, éventuellement, dialogues avec les acteurs politiques et la société civile pour s'assurer d'avoir des appuis permettant à la fois de franchir paisiblement les dates fatidiques et de continuer à élaborer les prochains stratagèmes de dupes.

On le voit, cette nouvelle forme de coup d'Etat s'accompagne des dictatures modernes caractérisées par un semblant de multipartisme, le musèlement des vrais opposants, le débauchage des faux et affamés opposants (ceux qui ont le don de développer leur dimension alimentaire au détriment de leur cerveau), la fermeture des ondes qui perturbent la quiétude de la majorité au pouvoir, les arrestations arbitraires des hommes et des femmes de médias, la suppression des activités de droits de l'homme, le dédoublement des parties politiques et leur fragilisation, l'institutionnalisation du mensonge comme mode d'interlocution, les arrestations des mouvements citoyens, suivi des remaniements intempestifs des gouvernements, du pilotage à vue, etc.¹¹ Ainsi, en jouant sur les registres totalitariste, autoritariste et tyranniste issus de la tradition occidentale, l'Afrique a manqué l'opportunité de considérer le politique comme un espace de pluralité humaine, un lieu d'agir concerté plutôt que de domination. Elle a manqué celle où la liberté revêt une importance capitale pour une société respectueuse de la dignité de la personne humaine. Une société où l'homme est une valeur grâce à laquelle toutes les autres valeurs sont des valeurs. Ici, l'espace politique est ce lieu où se forme la confiance qui naît de la connaissance mutuelle, le pouvoir qui advient de la capacité de concevoir et d'entreprendre ensemble une action, en vue de la maîtrise de l'espace, du temps et des relations entre soi, et enfin la noblesse d'esprit ou l'exigence éthique sociale qu'impose l'adhésion aux mêmes valeurs pour une société démocratique.

II. LA DEMOCRATIE, UNE VOIE DE SORTIE HEUREUSE

Face à l'impasse politique persistante en Afrique, la culture civique paraît une arme efficace, indispensable pour juguler la crise sociale, politique, économique et culturelle qui sévit et paralyse la société. La culture civique est apte à fournir et à inculquer aux humains les valeurs éthiques ainsi que des vertus citoyennes. Ce faisant, elle favorise une croissance intégrée dans la durée tout en garantissant la paix sociale, la liberté et la justice sociale, grâce au recours à la solidarité humaniste.

Dans cette optique, la culture civique offre l'opportunité de forger le caractère, la personnalité du citoyen, qui lui permet d'opérer librement des choix judicieux et de les assumer en toute responsabilité. Raison pour laquelle, elle a une valeur de pierre angulaire de l'édifice d'une société démocratique où les valeurs citoyennes sont des repères sûrs dans la promotion du bien-être généralisé.

L'aspiration nouvelle et forte à une participation plus étroite au maniement des affaires de l'Etat invite à un effort d'imagination et d'inventivité afin de concevoir et de mettre en œuvre des modes de communication et des types de consultation qui réduisent l'écart, certes inévitable, mais assurément trop grand, entre l'ensemble des citoyens (le peuple) et ceux auxquels la démocratie confie la responsabilité de gérer les affaires publiques et d'arrêter les décisions qui engagent le destin collectif.

¹⁰ Anonymes, en Haïti ; « Espoir », dans *Etudes*, février 1991, p. 153.

¹¹ J. R. MABWILU KABUYA, « Les conditions de possibilité d'une gouvernance démocratique en Afrique. Prolégomènes » dans *Congo-Afrique*, n°524, avril 2008, p. 324-325.

Précisons à la suite de Serra que la démocratie ne peut être séparée, non seulement de la responsabilité des gouvernants envers les gouvernés, mais aussi et surtout de celle des gouvernés qui doivent avoir une attention continue à la chose publique, développer la capacité de créer avec leur propre action et leur propre parole cet espace qui n'est de la participation constructive continue à la réalité commune ¹².

Aussi, sur base de la responsabilité politique, la création des lieux politiques proches des citoyens s'impose en vue de leur permettre de participer activement à la gestion des affaires publiques. Cela leur permet aussi de se visibiliser sur la scène publique et d'être responsables de la destinée de la communauté politique à laquelle ils appartiennent. Il est nécessaire de se convaincre que la responsabilité politique des citoyens ordinaires, du peuple, ne se limite pas au geste élémentaire de déposer un bulletin de vote dans l'urne le jour de l'élection. Elle implique aussi d'être consultée de temps à autre pour ratifier des décisions prises sans sa participation. En fait, l'on ne peut rendre les citoyens responsables du monde commun que l'on habite tous, en le fondant et veillant à ce que ce monde se maintienne dans des bonnes conditions, qu'en leur donnant la possibilité de participer activement à la gestion des affaires publiques.

Dans cette perspective, il importe de renforcer la solidarité entre les différents citoyens qui résulte du nouveau visage de la nouvelle proximité qui instaure la participation directe du peuple au gouvernement des affaires de l'Etat. En fait, la solidarité est un principe qui peut inspirer et guider l'action des humains. Car, elle est susceptible de mettre les citoyens en mouvement, et de fonder un projet qui puisse être vraiment partagé par tous. Bien plus, elle offre le modèle de ce que peut (et doit) être l'action politique : une action fondée sur une règle immanente du domaine des affaires humaines, et non sur un idéal transcendant le monde des hommes¹³.

À titre indicatif, la solidarité, on le voit, est sans conteste à la base de toute société. Car, elle est à la fois un lien fraternel et une valeur sociale majeure qui unissent le destin de tous les hommes. C'est pourquoi, elle est la base du lien social qui favorise et encourage tout rapprochement, toute association des humains en vue du bien-être individuel et collectif. Elle est donc essentielle à la société car elle fait prendre conscience d'une appartenance commune parmi les individus, ce qui débouche sur un objectif bien défini : la mobilisation, plus ou moins organisée, pour l'assurance ou l'entraide.

Précisons qu'au-delà du sentiment d'appartenance, la solidarité débouche sur un « devoir moral » envers les autres membres de la communauté. Ainsi, faire preuve de solidarité consiste à accepter librement et volontairement de se mobiliser et de s'entraider au sein de la communauté. Cela consiste notamment à apporter des compétences, du savoir-faire, des idées, à donner du temps ou de l'argent à des personnes qui en ont réellement besoin, notamment pour soutenir la recherche scientifique.

En démocratie, la solidarité est à la fois un lien et un fondement de l'action en vue d'un développement intégré durable, d'un vivre-ensemble harmonieux et d'une coexistence pacifique. Raison pour laquelle, elle sert de fondement à des politiques organisées, mises en place, qui visent à instaurer davantage de justice sociale à tous les niveaux, dans toutes les couches de la société.

À n'en point douter, la solidarité se trouve être une norme indispensable que l'Etat a pour mission de faire respecter par tous les membres sans exception. En fait, la solidarité est perçue comme une sorte de contrat rétroactivement consenti qui engage tout homme vivant en société et profitant du patrimoine commun, à concourir au maintien de cette communauté et à son progrès.

Comme, on le voit, la solidarité s'appuie sur la notion de responsabilité en rappelant à chaque individu, membre de la condition humaine de pluralité : tous sans exception, nous avons une part de responsabilité dans les actions des autres et les actions des autres ont une part de responsabilité dans nos propres actions.

Plus en profondeur, la solidarité permet d'établir entre les membres de la communauté, un rapport d'équivalence pouvant leur permettre de se considérer comme des véritables associés. Ce qui pousse et encourage l'Etat à garantir les conditions de la justice dans les contrats passés entre les particuliers.

Notons au passage que la solidarité implique, dans sa visée, un partage organique de la richesse d'un pays dans le but de créer un patrimoine commun, en termes d'infrastructures, des biens et des services considérés comme nécessaires et indispensables au bon fonctionnement et au développement de la société.

Dans la gestion de la chose publique, des affaires humaines, la solidarité doit impulser une autre façon de concevoir la politique et d'exercer le pouvoir. Car, une politique qui s'inspire de la solidarité, en tant que responsabilité réciproque, se fait dans la proximité avec les gens, en se mettant à leur place, en les prenant en charge, en prenant soin d'eux, en faisant attention à leurs besoins et priorités, surtout en les rencontrant

¹² T. SERRA, *La désobéissance civile. Une riposte de la démocratie*, Paris, Torino, 2000, p. 50.

¹³ J. Cl. POIZAT, *Hannah Arendt. Une introduction*, Paris, n° 2003, p. 139.

dans leur vulnérabilité. En fait, la solidarité en tant que sensibilité du cœur et attention à l'autre, vise dans l'agir humain (politique) la justice comme finalité de l'action humaine basée sur le bien et le respect de la personne.

Cela n'est possible, réalisable que lorsqu'il existe des institutions justes animées par des hommes sources, et dont la finalité est le service aux personnes, la croissance des liens sociaux dignes et respectueux. Dans cette optique, on évitera la personnalisation des institutions et leur prise en otage par un individu ou un groupe d'individus. De cette façon, les hommes sources ne s'identifient pas aux institutions et ne les privatisent pas. Ils animent les institutions pour le service des autres, s'effacent pour passer la main à d'autres, et se montrent prêts à se reformer en vue de l'excellence de la vie à travers le service qu'elles rendent aux personnes.

Dans la perspective solidariste, les animateurs des institutions ne s'érigeront pas en bienfaiteurs du peuple par la politique de dons avec l'argent ponctionné dans le trésor public sous prétexte de témoigner de la compassion et de la sollicitude au peuple.

CONCLUSION

Le grand défi de la gouvernance et des institutions politiques postcoloniales demeure leur incapacité à impulser la dynamique du développement intégral, intégré et à sortir les peuples de la pauvreté et de la misère. Il s'agit aussi de leur inutilité à briser le circuit de l'endettement qui démobilise et démotive. Il n'est pas normal que les gouvernants et les fonctionnaires des services publics en Afrique qui sont minoritaires s'enrichissent au détriment du peuple (grande majorité) et ne se préoccupent pas du bien-être du peuple.

C'est dans ce contexte malheureux que la pensée politique d'Hannah Arendt sur la responsabilité pour le monde fait appel à la culture civique, surtout à la notion de solidarité, pour mettre un terme à la crise de la gouvernance.

BIBLIOGRAPHIE

- Anonymes, en Haïti, « Espoir », dans *Etudes*, février 1991.
- ARENDT, H., *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1961.
- ARENDT, H., *Du mensonge à la violence. Essais de politique contemporaine*, Paris, Calmann-Lévy, 1972.
- ARENDT, H., *Qu'est-ce que la politique ?* Paris, Seuil, 1993.
- AUGSEY, P., *Le citoyen souverain. Éducation pour la démocratie*, Paris, Unesco, 1985.
- EBOUSSI-BOULAGA, F., *Les conférences nationales en Afrique. Une affaire à suivre*, Paris, Karthala, 1993.
- ENEGREN, A., *La pensée politique d'Hannah Arendt*, Paris, Seuil, 1991.
- GRANET, M., *La pensée chinoise*, Paris, Alain-Michel, 1968.
- MABELE AKAMBU, D., « Hannah Arendt et le réveil politique », in *Mouvements et enjeux sociaux*, CDS, n° 144, 2025, p. 11-16.
- MABELE AKAMBU, D., « L'agir politique à l'épreuve de la démocratie en Afrique subsaharienne » dans *Mouvements et enjeux sociaux*, CDS, n° 144, 2025, p. 225-239.
- MABWILO KABUYA, J. R., « Les conditions de possibilité d'une gouvernance Démocratique en Afrique. Prolégomènes dans Congo-Afrique », n°524, avril 2008.
- REMOND, R., *Forces et faiblesse de la démocratie en Europe*, Paris, P.U.F, 1998.
- SERRA, T., *La désobéissance civile. Une riposte à la crise de la démocratie*, Paris, Torino, 2000.
- POIZAT, J. Cl., *Hannah Arendt. Une introduction*, Paris, 2003.

Centre de recherche d'interface université-société

COMITÉ DE RÉDACTION ET ADMINISTRATION

- Directeur-Editeur : Sylvain Shomba Kinyamba, Professeur Ordinaire
- Rédacteur en Chef : Gaston Mwene Batende, Professeur Emérite
- Rédacteur en Chef adjoint : Patrick Develtere, Professeur Ordinaire
- Secrétaire de rédaction : Michel Kandolo Edungu, Chef de Travaux
- Relation avec les partenaires : Jean Pierre Mpiana, Professeur Ordinaire
- Archivage et logistique : Ingrid Mulamba Feza, Professeure Associée

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Professeurs Baeke Viviane, Batamba Balembu Antoine ; Bongeli Yeikeo Ya Ato Emile ; Develtere Patrick ; Ekala Pierre ; Gretry Lucille ; Huib Huyse ; Inswan Bidum Pierre ; Kaminar Théo-Macaire ; Kapalayi Mutanga Roger-Vincent ; Labana Lasay'abar Jean Berck Mans ; Malemba N'sakila Gilbert ; Matabisi Nico ; Mbalanda Willy ; Mbela Hiza Login ; Mbuyi Musongela François ; Mokonda Bonza Floratin ; Mukoka Nsenda François ; Mulamba Feza Ingrid ; Muluma Munanga Albert ; Musa Alokpo Dieudonné ; Musao Kalombo Célestin ; Mutunda Mwembo Pierre ; Mpiana Tshitenge Jean Pierre ; Mwabila Malela Clément ; Mwene Batende Gaston ; Ndeke Zamba Casimir ; Ngoma Binda Elie ; Ngoy Bisongo Colby ; Nkuanzaka Inzanza Adélard ; Ongevela Van Jan, Osokonda Okenge Basile, Ponsar Paul, Reyhler Luc ; Sekimonyo Wa Magango Côme ; Shomba Kinyamba Sylvain ; Wingenga Jeannot ; Yandju Marie-Claire ; Yere Afobe Innocent Zimango Gama Romain.

Immeuble CDS n°3, Trafic, Route de l'Ouest,
Campus de l'Unikin, Tél. : 0999903563 /
shombakin@yahoo.fr,
www.mesrids.org
Dépôt légal : MR 3.02103.57117
N° ISSN : 2790-3095 (impr.)
N° ISSN : 2790-3109 (ligne)

